

BAREME D'INFIRMITÉ

réf TMHCC-BAR-08/20

L'INFIRMITÉ PERMANENTE TOTALE

- Aliénation mentale incurable et totale résultant directement et exclusivement d'un accident	100%
- Perte complète de la vision des deux yeux	100%
- Paralysie complète résultant directement et exclusivement d'un accident	100%
- Perte totale de l'usage des membres	100%

L'INFIRMITÉ PERMANENTE PARTIELLE

CRÂNE ET RACHIS	
- Perte totale de la vue de l'œil	40%
- Surdit�e compl�ete et incurable r�esultant directement et exclusivement d'un accident	45%
- Surdit�e compl�ete et incurable d'une oreille	30%
- Fracture de l'apophyse odonto�ide de l'axis avec d�eplacement : maximum selon raideur	30%
- Fracture prononc�ee ou luxation de la colonne vert�ebrale avec raideur rachidienne importante, Signe d'irritation radiculo-m�edullaire, d�eviation cliniquement prononc�ee d'origine traumatique	25%
- Perte de dents sans proth�eses possible (par dent)	
- Incisives - canines	0,60%
- Pr�emolaires	0,80%
- Molaires	1%
- Traumatisme cr�anien accompagn�e de perte de connaissance avec ph�enom�enes post commotionnels sans signes neurologiques objectifs	Maximum 5%

MEMBRES SUPERIEURS	DROITE	GAUCHE
- Amputation ou paralysie totale du membre sup�erieur	65%	55%
- Amputation de l'avant-bras � l'articulation du coude	55%	45%
- Perte totale de la main ou de l'usage de la main	60%	50%
- Fracture non consolid�ee de l'hum�erus (bras ballant)	30%	25%
- Fracture non consolid�ee de l'avant-bras (pseudarthrose l�ache des deux os)	25%	20%
- Perte totale des deux mouvements		
- de l'�paule	40%	30%
- du coude	20* � 25***	15* � 20***
- du poignet	15* � 25***	10* � 20***
- Perte totale du pouce	22%	18%
- Perte totale de l'index	15%	10%
- Perte totale du m�edius	12%	10%
- Perte totale de deux doigts autres que le pouce et l'index	15%	10%

MEMBRES INF�ERIEURS	
- Amputation de la cuisse � l'articulation de la hanche ou paralysie totale du membre inf�erieur	60%
- Amputation de la jambe � l'articulation du genou	50%
- Amputation totale d'un pied, d�esarticulation tibio-tarsienne (Syme)	45%
- Fracture non consolid�ee de la cuisse – pseudarthrose du f�emur :	Maximum 45%
- Fracture non consolid�ee de la jambe – pseudarthrose des deux os :	Maximum 35%
- Fracture non consolid�ee du p�eron�e seul (pseudarthrose)	2%
- Perte totale des mouvements :	
- de la hanche	30* � 40***
- du genou	20* � 30***
- du cou-de-pied	10* � 15***
- Amputation du gros orteil	10%
- Amputation d'un autre orteil	3%

*Position favorable

**Position tr es favorable

S'il est m edicalement reconnu que l'Assur e est gaucher, les taux pr evus pour les diff erentes infirmit es du membre sup erieur droit s'appliqueront au gauche et vice versa.